

Les
NÈGRES
de la
SOCIALE

L'ŒUVRE

TOUS LES JEUDIS
LE N° 25 CENTIMES

10^e ANNÉE — N° 30 24 Juillet 1913
220, Fg St-Honoré (8^e) PAR AN : 10 FRANCS
Téléphone 683.55

Pour lire à la campagne.

A nos nouveaux lecteurs, à tous ceux de nos amis qui veulent faire connaître l'Œuvre et étendre le champ de son action nationale, nous recommandons vivement cette collection de douze brochures, que nous envoyons franco pour deux francs.

Chacune de ces brochures se vend séparément vingt-cinq centimes.

1. *Les Allemands chez nous : La France aux Métèques.*
2. *La France n'est-elle plus qu'une colonie allemande ?*
3. *L'ŒUVRE au Palais : Le Procès de la camelote allemande.*
4. *Le commerce allemand en France : Les Prussiens masqués*, plaidoirie prononcée devant la neuvième Chambre par M^e Vincent de Moro-Giafferri.
5. *Les marchands de patriotisme : Ils ont Krupp, nous avons Schneider.*
6. *Sur 500 millions, combien pour le Creusot ?*
7. *Le bluff de l'aviation militaire : Nos "oiseaux de guerre" ? Des canards !*
8. *Circulez ! Étude sur la circulation parisienne.* par Jean Piot.
9. *La question de vie ou de mort : Des enfants ! Des soldats !* (Enquête sur la dépopulation).
10. *Les Intellectuels et la Patrie : D'Hervé à Jaurès*, par Gustave Téry.
11. *La Crise morale et les jeunes hommes*, par Gustave Téry.
12. *La Grande Question*, par Gustave Téry.

Les Nègres de la Sociale

+

Par quel miracle les fractures du camarade Briand ont-elles été plus rapidement guéries que les contusions du camarade Willm ? Voilà qu'on annonce que l'ancien président du Conseil est revenu à la Chambre. Et même, si nous en croyons un journal ami, il y est resté assez longtemps pour que ses collègues pussent lui « prodiguer des marques d'estime et d'amitié ». Cependant, le camarade Willm, réfugié dans une bourgade lointaine, demande vainement aux effluves marins un réconfort définitif. Heureuse lenteur de la nature ! Inefficacité opportune de la teinture d'iode et de l'eau oxygénée ! La fortune déjà s'avance vers le lit où s'attarde le député de Levallois. Pour peu qu'il y puisse demeurer quelques jours encore, il en sortira avec les meilleures couleurs socialistes.

D'autant que sa santé précaire ne lui interdit pas de voter. Il a été de ces soixante-neuf socialistes unifiés qui ont voté contre la loi de trois ans. Et ainsi donne-t-il au parti qui le suspectait un gage éclatant de la solidité de ses convictions. Par quelle voie a-t-il fait parvenir son bulletin ? La poste ? Hum ! ce n'est guère sûr. Mais, enfin, le camarade Willm a voté

contre la loi de trois ans, cependant que le camarade Briand votait pour. Décidément, on n'est bien d'accord qu'à la campagne. Quoi qu'il en soit, le camarade Willm, après sa petite escapette, tient à montrer qu'il est cependant fidèle à la discipline du parti. Va-t-on bannir un aussi bon soldat, parce qu'il a sauté le mur pour aller faire un peu la fête ? Vraiment, ce serait bien cruel.

A moins que... A moins que le bulletin du camarade Willm n'ait été mis dans l'urne par un autre camarade autoritaire. Il paraît que cette pratique est habituelle. Mon voisin n'est pas là. Je vote pour mon voisin. Mais encore faut-il être sûr que le voisin ne protestera pas. Il faut, en un mot, avoir confiance en lui. Cette hypothèse même est donc rassurante pour l'avenir du camarade Willm. Le parti l'estime encore. Le parti compte sur lui. Bonne nouvelle, et qui est de nature à avancer la guérison.

Autre bonne nouvelle. Le camarade Lagrosillière s'en va.

Le camarade Lagrosillière n'est pas content, depuis quelques mois, et ne perd aucune occasion de se lamenter. Là-bas, dans sa Martinique natale, il s'était imaginé que les socialistes aimaient d'un égal amour les citoyens du monde entier ; qu'ils étaient des esprits libres et affranchis, et ne jugeaient point les gens sur leur couleur.

Et puis il s'est aperçu qu'il se trompait.

« Je me vois, écrit-il dans sa lettre de démission, je me vois dans la pénible obligation de constater que le parti socialiste, quelques-uns de ses représentants au Parlement et son

journal, expriment, à l'égard des populations asservies des colonies et des races dites inférieures, des théories et des sentiments qui sont, selon moi, absolument contraires au large idéal d'humanité de l'internationale ouvrière ».

La phrase est longue, parce que le camarade Lagrosillière est prolix, et qu'il est venu à la littérature par l'éloquence. Mais il cite des faits, ensuite.

1^o Au congrès de Brest, un député socialiste proposait que la France abandonnât ses colonies.

C'est-à-dire : « qu'elle replongeât dans les ténèbres de la barbarie les peuples qu'elle a soumis à son influence ».

2^o Un autre délégué au même congrès, émettait l'idée singulière que, pour assurer la paix en Europe, la République devrait échanger les Malgaches et les Annamites, tels des marchandises, contre les Alsaciens-Lorrains.

Et ceci montre bien que pour le parti socialiste, la dignité humaine n'est qu'un accessoire de discours. M. Lagrosillière en fut donc tout marri. Mais il supportait vaillamment son chagrin. Soudain est arrivé le 14 juillet, et des troupes noires ont participé à la revue. Alors, qu'a vu le camarade Lagrosillière, en ouvrant l'organe du parti ?

Il a vu ceci :

« Seule de toute la presse française, l'*Humanité* éprouvait le besoin de couvrir d'injures — quand elle ne les ridiculisait pas — les tirailleurs sénégalais ».

Le camarade Lagrosillière n'a pu supporter ce dernier coup. Il s'en va. Il s'est abstenu, dans le vote pour la loi militaire. Et voilà le Parti diminué encore d'une unité. Alors, vous comprenez bien que ce n'est pas le moment de

montrer la porte au camarade Willm. Autrement, d'exclusion en départ volontaire, d'expulsion en désertion, le camarade Jaurès finirait par être tout seul. Et alors, à qui parlerait-il ?

Il doit d'ailleurs être furieux, à l'heure où j'écris, le camarade Jaurès.

— Approuvez-vous les théories de la C. G. T.? lui a demandé à plusieurs reprises M. Barthou. Que répondre?

Qu'il les approuvait? Alors il se déclarait par là même antipatriote et engageait tout le Parti dans une voie dangereuse.

Qu'il les désapprouvait? Alors, il se brouillait avec les puissants camarades de la rue Grange-aux-Belles, et aggravait le différend qui sépare les syndicalistes des socialistes parlementaires.

Donc, il ne répondit rien, et se contenta d'une médiocre habileté :

— Je ne réponds pas aux questions qui prennent la forme d'une sommation.

Telle fut la seule riposte de cet homme peu ingénieux.

— Monsieur êtes-vous patriote oui ou non?

— Monsieur, je ne vous permets pas de me parler sur ce ton-là.

Le citoyen Lagrosillière, qui était présent, fut écoeuré.

Car, lui, citoyen Lagrosillière, avait une réponse toute prête.

« Notre embarras, écrit-il, s'explique d'autant moins que, sans partager les théories de certaines individualités de la C. G. T. nous pouvons puiser dans notre hostilité manifeste au délit d'opinion toute l'indignation nécessaire

pour flétrir les poursuites odieuses autant qu'absurdes... »

Etc.

Encore une longue phrase. Mais l'argument est simple.

— Quel que soit mon avis sur le fond, je proteste parce que vous rétablissez le délit d'opinion.

Voilà ce que le camarade Jaurès eût pu répondre. Et il ne l'a pas répondu.

Et c'est pourquoi le camarade Lagrosillière n'est pas satisfait du tout. C'est pourquoi il s'en va. C'est pourquoi le camarade Willm peut se rassurer.

Et puis, le camarade Willm ne doit rien. Le camarade Willm est en règle avec la caisse. C'est beaucoup.

Si l'on en croit Léon Bloy, le seul criterium de l'amitié c'est l'argent. On reconnaît les amis à ce signe qu'ils vous... prêtent de l'argent.

En acceptant cette théorie, qui d'ailleurs ne manque point de solidité, il faut avouer que le camarade Willm aime beaucoup le parti.

On sait, en effet, que chaque « élu » doit verser une partie de son indemnité — trois mille francs — à la caisse du Parti.

Dure contrainte!

Une année, le trésorier Camelinat...

Mais ceci sera pour le prochain numéro.

LE PROLÉTAIRE CONSCIENT.



REQUÊTE

à M. le sous-secrétaire d'État
aux Beaux-Arts.



Mlle Ricci, du corps de ballet de l'Opéra, vient d'être révoquée de ses fonctions pour les raisons que l'on va lire.

Une indiscretion a fait tomber entre nos mains cette lettre qu'elle n'a pu manquer d'adresser à M. Léon Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

N. D. L. R.

Monsieur le sous-secrétaire d'État,
J'ai montré mon derrière.

Mme X..., habilleuse à l'Opéra, affirme l'avoir vu. Même elle en a fait une plainte qui est montée jusqu'à vous. Mme X... est une brave femme et digne de foi; elle ne voudrait point vous tromper. A la vérité, la chose est hors de doute: elle a vu mon derrière, et, puisqu'elle l'a vu, il faut donc que je lui ai montré.

J'ai eu tort, monsieur le sous-secrétaire d'État. Je ne me dissimule pas la gravité de mon cas: c'est en effet l'orgueil de notre académie nationale de musique de garder jalousement la tradition du tutu. Il en coûte annuellement quelques centaines de mille francs à la République. Le jour où les habilleuses seraient exposées à pénétrer le mystère que nos tutus recouvrent, on pourrait croire que cet argent est gaspillé.

D'ailleurs notre maison est une maison austère et fermée — si fermée. Ses traditions sont glorieuses et sa dignité, on le sait, n'a jamais été compromise.

Enfin, je vous entends, monsieur le sous-secrétaire d'État, si nous montrons notre derrière aux ouvreuses, que nous restera-t-il à faire voir aux abonnés?

M. Brousson m'a expliqué tout cela et j'étais résignée au châtiment. Pourtant, on m'a révoquée de mes fonctions, chassée à tout jamais de ce corps de ballet, auquel j'étais si fière d'appartenir. Songez, j'ai travaillé depuis l'enfance pour parvenir à ce poste illustre et pourtant voici qu'en un jour, toute ma carrière et toutes mes ambitions ont été brisées par un geste léger.

Ne pensez-vous pas, monsieur, que la peine est sévère et peut-être disproportionnée? Voici quatre mois déjà que je ne figure plus sur les contrôles de l'Opéra. N'ai-je pas suffisamment expié?

Je sais bien, monsieur le sous-secrétaire d'État, que nous avons un gouvernement fort, « un gouvernement qui gouverne », comme on dit dans la forte langue de vos assemblées. J'ai lu dans les journaux que vous ne reculiez plus devant aucune sanction, que vous aviez châtié les militaires qui s'insurgent et que même vous aviez été jusqu'à songer à exercer des poursuites contre la C. G. T., qui provoqua leur insurrection.

Cependant, votre sévérité même, par bonheur, connaît des limites. Je sais des militaires dont la peine n'a pas excédé quatre mois et qui avaient eu cependant des gestes presque aussi provoquants que le mien, et cela à l'égard d'officiers, qui n'étaient même pas toujours des officiers d'habillement.

Bien mieux: on m'a conté l'histoire d'un haut magistrat de la Cour de Versailles, qui avait traité avec une irrévérence presque égale à la mienne —

non pas son appariteur, monsieur le sous-secrétaire d'Etat — mais la Justice elle-même! Sans doute, il ne lui montra pas son derrière, mais il lui montra cependant tant d'humeur, que le gouvernement, auquel vous appartenez, crut devoir le déferer au Conseil suprême de la magistrature. La Cour de Cassation s'est contentée de le blâmer.

Je veux que Mme X..., habilleuse, soit bien plus respectable que Thémis. Pourtant, et bien que je ne sois qu'une petite danseuse, je m'imagine qu'il n'y a peut-être pas intérêt à le proclamer si publiquement.

D'autant que, moi, j'ai des excuses.

Après tout, si la République Française m'allouait, jusqu'à ces temps derniers, un traitement — modique à la vérité, mais cependant supérieur à celui de la plupart des officiers et sensiblement égal à celui de beaucoup de magistrats — n'était-ce pas à seule fin de me faire montrer mes cuisses?

Or, vous savez, monsieur le sous-secrétaire d'Etat, ce que c'est que l'entraînement. N'y eut-il jamais, avant moi, de fonctionnaire de la République pour pécher par excès de zèle et sait-on si précisément où la cuisse finit, où le derrière commence? Somme toute, ce ne fut jamais que le haut postérieur de mes cuisses que je donnai à voir à Mme X...

Tout me porte d'ailleurs à penser que ce spectacle n'est point aussi déplaisant qu'on voudrait vous le faire croire.

J'en appelle donc, monsieur le sous-secrétaire d'Etat, à votre justice et je tiens le dossier à votre disposition.

Veuillez agréer...

*Signé : Ricci,
du Corps de ballet de l'Opéra.*

600 francs

Ce n'est pas beaucoup. C'est le revenu que touche annuellement M. Arthur Meyer à « l'Association des journalistes parisiens ».

L'association verse cette pension aux journalistes, qui ont cotisé pendant au moins quinze ans et qui ont dépassé l'âge de cinquante ans.

Cependant la cotisation n'étant que de vingt-quatre francs par an, on conçoit qu'elle ne suffise pas à capitaliser une pension de six cents francs.

Aussi la caisse de l'association est-elle alimentée surtout par des dons, des loteries et des legs. Aussi les directeurs de journaux ont-il accoutumé de ne point toucher la pension, à laquelle ils ont droit.

M. Gaston Calmette reverse à la caisse les six cents francs auxquels il a droit.

M. Edouard Lebey aussi.

M. Arthur Meyer, lui, ne rend pas l'argent.

Il s'explique d'ailleurs là-dessus de la meilleure grâce du monde :

— Ce n'est pas que je tienne aux six cents francs, mais dit-il, en caressant son merveilleux petit nez, mais je tiens à mon placement. Songez que de droit d'inscription et de versements, j'ai sorti, en tout, quatre cent dix francs et voilà déjà treize ans que j'en touche six cents, à chaque premier janvier. Comment pourrais-je renoncer à un placement aussi ingénieux? Ce serait de l'ingratitude.

VOYAGE AUTOUR DE LA CHAMBRE

Confidences d'Un Q. M.

Enfin, la loi de trois ans est votée, votée par nous du moins, et il ne reste plus qu'au Sénat à se prononcer. Il le fera vite.

Nous avons passé vingt-quatre séances en études préparatoires.

En six jours, nous avons bâclé la loi — bâclé est peut-être le mot propre. N'importe, je l'écris quand même. Depuis quand, d'ailleurs, exigerait-on que les lois soient bien faites? Celle-là est faite — et c'est déjà très beau.

Vous m'êtes témoins que je n'ai pas l'habitude de dire du bien des parlementaires. Pour une fois, cependant, je vais m'y risquer.

Eh bien, oui; une démocratie a pu faire cela : dédaigner la surenchère, braver l'impopularité, consentir un sacrifice, en somme. Dans un pays que la loi du nombre régit, des préoccupations d'ordre général ont pu dominer les coalitions d'intérêts. La pensée du bien public, de la défense nationale l'a emporté sur la préoccupation immédiate, sur les besoins de la boutique. Rendez-vous, Charles Maurras!

Je sais bien que nous aurions tort, nous, parlementaires, de tirer de cette loi trop d'orgueil. Je sais tout ce qu'il y a à dire sur cette réforme, votée au hasard, sans compétence, sans étude, presque sans réflexion. Aussi bien n'ai-je jamais prétendu que la forme de notre parlementarisme était la meilleure et défiait la critique.

Mais, tout de même, nous avons pu, à un moment donné, nous éléver au-dessus des nécessités électorales et nous hausser jusqu'à l'idée nationale. Nous avons peut-être mal fait notre métier, mais nous avons, malgré tout, fait notre devoir.

Piètre éloge, me direz-vous, et quel aveu que nous puissions nous en montrer si fiers!

J'entends bien. Evidemment, nous n'avons pas réhabilité les pratiques du parlementarisme, mais nous avons sauvé le principe de la démocratie.

C'est malgré tout un beau régime que le régime républicain, puisque même nous, nous y avons pu cela.

Et le dieu des armées sait si nous y avons été encouragés!

Aujourd'hui que la loi est votée, que le principe est sauvé, nous pouvons bien le dire. Jamais une loi n'a été si mal préparée, si pauvrement défendue.

Au jour le jour on l'improvisait. Ceux qui étaient chargés de l'étudier oublaient tout, confondaient les éléments et se noyaient dans les statistiques. Ceux qui étaient chargés de la défendre se taisaient ou s'enfuyaient. Ceux qui étaient chargés de l'appliquer la déconsidéraient par avance.

M. le ministre de la Guerre haussait les épaules, bredouillait et cherchait à saisir des allusions à un passé, dont il aimait encore mieux parler que de cette loi, pour lui mystérieuse.

M. le président de la Commission courait à travers le monde, à la recherche de suffrages électoraux. Rien que dans le temps que l'on discuta la loi, il trouva moyen de se faire élire tour à tour délégué au Conseil supérieur des colonies par les nègres d'Afrique et sénateur par les délégués sénatoriaux d'Ille-et-Vilaine. Quand lui serait-il resté le temps d'étudier la loi?

M. Paté, rapporteur, se montrait plein de bonne volonté, mais n'était, tout de même, rien de plus que M. Paté.

Et la Commission ainsi guidée, présidée et rapportée, s'agitait au hasard, se trompait dans ses calculs, se contredisait dans ses systèmes, se perdait dans ses propres rapports.

Ce qu'il y a de consolant, c'est que toutes les grandes Commissions de la Chambre — ou à peu près — sont composées de la même manière.

La Commission des Travaux Publics est présidée par M. Fernand Rabier.

Celle de la Réforme judiciaire l'est par M. Lorraine.

Celle des Affaires Extérieures par M. Albin Rozet.

M. Beauquier préside à l'administration générale, départementale et communale, aux cultes et à la décentralisation. Simplement.

Le jeune Malvy préside aux destinées de la Législation fiscale.

Le docteur Lachaud à l'Hygiène publique.

Ce sont tous évidemment des hommes éminents, mais dont les noms cependant ne parviennent que rarement jusqu'au grand public.

On les voit rarement devenir ministres. C'est peut-être parce que leur présidence les désignerait trop spécialement pour cette fonction. Alors, les bons collègues préfèrent élire des présidents, dont la collaboration ne tente pas les présidents du conseil.

Ainsi, on n'engage rien.

Il est vrai qu'on compromet tout.

M. le général Legrand, commissaire du gouver-

nement ayant prononcé jusqu'à deux discours sans gaffes, M. Barthou a demandé à toute la Chambre de lui voter des félicitations.

Pauvre M. Barthou! il y a longtemps qu'il ne s'était point trouvé à pareille fête.

Et sur ce, lundi, nous avons repris la discussion des prévisions budgétaires à appliquer à l'année 1913.

C'est le budget le plus en retard que la France ait jamais eu.

C'est aussi, dit-on, le plus mal fait. Mais qui pourrait affirmer cela ?

Par contre, ce sera probablement le plus précis. On sait que les prévisions budgétaires sont le plus souvent erronées. Cette fois, au contraire, et pour peu que la discussion se prolonge un peu, nous aurons pour évaluer les recettes et les dépenses les données les plus exactes.

En effet, elles seront déjà faites.

Il est très difficile aux gens les plus économies de trouver exactement l'équilibre de leur budget, tandis que n'importe quel prodigue est capable de faire sa caisse. (Il est vrai que quand il en est là, il est généralement déjà ruiné).

Quoi qu'il en soit, nous avons repris courageusement, à la date du 21 juillet, les choses par le commencement et nous avons recommencé la discussion générale sur le budget, qui est applicable depuis le 1^{er} janvier de la présente année.

Tout porte à croire que nous pourrons savoir pour le prochain Noël la somme exacte dont nous pouvions disposer pour célébrer la dernière fête des Rois.

Et ce renseignement nous sera précieux.

Q. M.
député de Z... —

POTINS & PANTINS

La paix des pontes.

En attendant le dépôt de la loi militaire, le Sénat déblaye. En une seule séance, il n'a pas adopté moins de huit propositions de loi, et il a trouvé le temps de continuer un débat qui dure depuis de longues semaines sur la légitimation des enfants adultérins.

Mais personne n'a songé à lui proposer d'utiliser ses loisirs en s'occupant un peu de la loi sur les jeux.

Il y a déjà quelque temps que la Chambre, dans un moment de vertueuse ardeur, et à propos du projet tendant à modifier au profit de l'Etat la répartition des bénéfices des casinos, décrétait qu'aucun établissement de jeu ne pourrait être ouvert à moins de cent kilomètres de Paris, supprimant ainsi le casino d'Enghien.

L'attitude de la Chambre fut telle que ceux mêmes de ses membres qui, au titre de représentants de Seine-et-Oise, semblaient avoir qualité pour défendre le pseudo-établissement thermal, n'osèrent pas prendre la parole en sa faveur. Le vote fut en quelque sorte enlevé par surprise. Toute la cavalerie de M. Dhainaut n'eut pas le temps de donner.

Mais on s'est ressaisi. Le désarroi a cessé. La preuve en est dans la reprise de cette publicité

intensive qui avait été réduite dans des proportions telles que plusieurs journaux de second ordre pensèrent être acculés à la faillite.

La publicité a repris son cours, et le Sénat sa somnolence. Saisi de la loi militaire, il n'aura pas le temps avant les vacances de s'occuper d'un rapport dont la commission aura du reste bien soin de ne pas le saisir. Au retour, il y aura le budget de cette année, puis l'impôt sur le revenu, puis le budget de 1914. On gagnera ainsi le mois de mai sans avoir trouvé une minute pour s'occuper des jeux, nous voulons dire d'Enghien. .

La temporisation aura un double avantage. D'abord, en tout état de cause, l'impossibilité de ne pas accorder un délai de fermeture, donc réouverture pour la saison prochaine. Et puis, si les députés de Seine-et-Oise sont réélus avec le mandat impératif d'exiger le maintien du casino franco-belge, peut-être la nouvelle Chambre se laissera-t-elle attendrir. Il suffira peut-être que quelques nouveaux élus consentent à étudier les arguments de M. Dhainaut.

Car M. Dhainaut, le grand maître d'Enghien, a toujours eu une puissance de conviction presque irrésistible.

Ainsi M. Clemenceau avait un jour accordé à un de ses amis politiques l'autorisation de rouvrir, à Enghien même, l'ancien Kursaal. Quand M. Dhainaut l'apprit, il entra naturellement dans une grande fureur. Il manda un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur avec lequel il entretient les plus chères relations. Que fut-il dit dans cet entretien ? On ne sait. Mais, huit jours après, le ministre retirait l'autorisation accordée, et renouvelait le monopole d'Enghien.

Il existe à Sévigné, dans un site admirable, des sources sulfureuses classées, et dont l'eau est utilisée actuellement encore dans les hôpitaux de Paris. Le propriétaire voulut profiter de la loi sur les stations thermales et entama les démarches. Tout allait pour le mieux et il attendait la reconnaissance de son droit lorsqu'on lui refusa l'approbation définitive sous le prétexte que le classement des sources était trop ancien et qu'elles avaient pu, depuis, perdre de leur efficacité.

M. Dhainaut avait passé par là.

Ajoutons que l'homme dont l'avis a le plus de poids en cette espèce est un professeur juif.

Les sous-préfets à la Ville.

Les sous-préfets sont désolés. Ils ne pourront pas cette année prendre de vacances.

D'habitude, au 14 juillet, les Chambres se sont séparées. Il y a, de la fête nationale à la session des conseils généraux, quinze jours de bons. Puis, les assemblées départementales terminées, ce sont deux longs mois pendant lesquels les ministères étant administrés eux-mêmes par des intérimaires, les sous-préfets s'en vont aux champs, abandonnant le soin des affaires à leur secrétaire et la signature à un conseiller d'arrondissement, tout fier de rappeler aux maires de son canton, au bas de circulaires anodines, qu'il a les palmes académiques et le mérite agricole.

Il n'en va pas de même cette année, où le Parlement siège pour voter la loi de trois ans jusqu'à la fin de juillet. Après, il va falloir préparer les listes nouvelles de révision. Car l'incorporation à vingt ans « chambarde » tout, et il n'est même pas

sûr que l'on soit prêt en temps utile. Il y aura certainement cette année des conscrits oubliés.

Qu'ils se consolent. Ils ne perdront rien pour attendre.

Petit bénéfice.

Le *Journal Officiel* a publié les statistiques concernant les opérations de la Monnaie pendant l'année 1912.

Nous y apprenons que l'on a frappé 20 millions et mille francs de pièces d'argent divisionnaires avec le métal provenant de dix-huit millions sept cent seize mille neuf cent soixante-deux francs de pièces de cinq francs retirées de la circulation.

Sous Philippe le Bel, on appelait cela l'altération des monnaies, et on n'était pas content.

Rabatteurs.

Le Palais est en rumeur. On y parle à mots couverts d'un gros scandale qui aurait éclaté déjà, n'était l'importance des personnages en cause.

On sait combien le conseil de l'ordre fut toujours sévère pour les jeunes stagiaires qui cherchaient à se former par des moyens commerciaux une clientèle modeste. Or, on va être obligé de s'apercevoir que l'emploi des rabatteurs n'est pas le monopole des pauvres bougres que des débuts difficiles peuvent pousser à certaines compromissions.

Certains gros bonnets du barreau de Paris ont en effet des rabatteurs attitrés. L'un deux, un homme politique en vue, visé, paraît-il, par une plainte qu'on s'efforce de faire retirer, aurait vu se fonder une véritable agence pour exploiter son

talent et son influence. Du boulevard Haussmann, qui en est le siège, rayonnent sur toute la France des représentants à la commission, qui drainent les affaires importantes. Ils n'en doivent accepter aucune à moins de cinq mille francs de provision.

Pour justifier cette première mise, on fait valoir que la présence seule de M^e X... à la barre vaut la plus belle plaidoirie et qu'il a, pour gagner les causes, d'autres procédés que l'éloquence.

Il faut croire qu'il trouve parfois cependant des juges incorruptibles, ou qu'on l'engage trop à la légère, car un client malchanceux veut à tout prix dénoncer publiquement ces procédés.

Soyez sûr qu'on l'en empêchera.

Insigne patriotique.

La fête du 14 juillet est solennisée surtout à Paris, en banlieue et dans les grandes villes, grâce aux comités de quartier. Les municipalités n'organisent que la carcasse officielle des réjouissances, et s'en rapportent pour le reste à l'initiative privée. Mais, afin de marquer leur adhésion, elles visitent tour à tour les divers comités. L'usage s'est établi, qu'au cours de ces visites, le maire ou le conseiller délégué remette, pour les dames, un certain nombre de ces fleurettes tricolores faites de minces bandelettes de celluloïd, réunies par une épingle de laiton.

D'habitude, ces fleurettes sont remises pêle-mêle dans une boîte. Mais, parfois, par suite du manque de temps, on les laisse sur la carte où le fabricant les attache. Ainsi en fut-il cette année en plusieurs endroits.

Et les bons citoyens qui se précipitaient pour

réclamer le léger souvenir de la fête nationale purent lire, au bas du carton retenant les fleurettes : *Made in Austria.*

Les Autrichiens aussi aiment le 14 juillet.

Eloquence.

M. Delanney fait vraiment honneur au département de la Seine. Il est grand, il est digne, il est barbu, il est imposant. Depuis longtemps, nous n'avions eu un si beau préfet. M. Justin-Casimir de Selves n'eut pas cette prestance consulaire.

Et M. Delanney, qui connaît ses charmes, sait les mettre en valeur. A la moindre cérémonie, il revêt son habit cousu d'argent, coiffe son bicorne et ceint le glaive.

Ainsi il excite l'admiration générale. Et les chefs de service de la Préfecture, étriqués dans leurs maigres redingotes, passent inaperçus. Aussi leur bille s'épanche en sarcasmes.

Ils appellent familièrement M. Delanney : Adonis, ou encore Narcisse.

Et ils lisent avec soin les discours du préfet pour y découvrir des perles.

C'est ainsi que, depuis l'inauguration du boulevard Raspail, l'un d'eux montre à tout venant l'extrait que voici, dont il ne se sépare point :

« Le savant qui eut la gloire de dénoncer le premier ces parasites internes et externes dont l'invasion détermine la plupart de nos maladies, éprouverait, j'imagine, une noble fierté s'il lui était donné de voir le boulevard qui porte son nom dérouler sa majestueuse ligne de défense contre ces ennemis redoutables que sont les infiniment petits. »

Mais pourquoi ne montre-t-il point aussi une des phrases précédentes ?

« Par le changement de direction que cette grande voie imprime à une activité débordante, elle régularise en partie la circulation et contribue à transformer en substance nourricière le sang qu'un excès de richesse risquerait de rendre mortel ».

Vraiment, quel est ce pathos, et ce double galimatias ?

Vous voulez, Acis, me dire qu'il fait froid ? Que ne disiez-vous : il fait froid...

Réforme électorale.

La date s'approche des élections législatives. Dans les diverses circonscriptions, les intrigues ont commencé à se nouer, les comités se préparent, les candidatures s'avèrent. C'est toute la série des travaux d'approche avant l'ouverture de la campagne fixée, pour les gens prévoyants, à la mi-octobre.

Mais tous les préparatifs pourraient être vains, tous les calculs prématurés.

Depuis le rejet par le Sénat des principales dispositions du projet de réforme électorale établissant la représentation proportionnelle, les hommes les plus avertis, pensant que l'accord entre la Chambre et le Sénat était devenu impossible, ont estimé que le temps manquerait pour une modification du régime électoral avant le mois de mai, et que les députés seraient élus l'an prochain au scrutin d'arrondissement.

Ils avaient compté sans M. Clemenceau. Celui-ci a laissé M. Barthou venir à bout de

la loi de trois ans. Mais, à la rentrée, il n'aura plus besoin de lui. Il le fera tomber dans le guet-apens de la réforme électorale.

Le président du conseil soutiendra devant la Chambre un projet hybride, greffé par les jardiniers du Sénat sur le sauvageon de la proportionnelle. Ce projet réunira contre lui une immense majorité, composée des arrondissementiers irréductibles et des proportionnalistes convaincus. Alors M. Barthou, dont les jours sont comptés depuis que les journaux proclament qu'il exerce une influence considérable sur le Parlement, M. Barthou s'en ira.

M. Poincaré découvrira par hasard que M. Clemenceau est désigné pour former le nouveau ministère. Le sénateur du Var expliquera alors aux députés qu'ils ont presque tous inscrit dans leurs programmes la réforme électorale, qu'ils ne peuvent se représenter les mains vides devant leurs mandants, et leur fera voter, comme préliminaire à des modifications dont la future Chambre décidera, le scrutin de liste pur et simple.

Le coup est trop simple pour ne pas réussir. Candidats, veillez !

Abonnez-vous à L'ŒUVRE!

Faites abonner vos amis à L'ŒUVRE!

Abonnez à L'ŒUVRE les bibliothèques, les patronages, les syndicats, es cercles, les cafetiers, les hôteliers, les marchands de vins, les coiffeurs, et, d'une façon générale, tous ceux qui peuvent seconder et étendre notre propagande.

Contre la Naturalisation

Une campagne qui aboutit.

La France est une patrie accueillante.

Depuis la fondation de la République, depuis plus longtemps même, toutes les dispositions législatives qu'elle a prises au sujet des étrangers, furent pour leur faciliter, non seulement l'accès de son sol, mais aussi la conquête de ses lettres de naturalisation.

Nous vivions sur cette vieille formule que « chaque homme a deux patries : la sienne et puis, la France... » et nous lui ouvrions sans hésitation la patrie française, sans même toujours nous préoccuper de savoir s'il avait renoncé à la sienne.

Considérez la législation des étrangers en France, vous verrez qu'elle est faite, tout entière, pour leur rendre de plus en plus facile l'acquisition de la nationalité française.

De 1867, date de l'ancienne loi de naturalisation à 1889, le nombre des naturalisations était en moyenne de 458 par an.

Depuis 1889, date de la loi actuelle, jusqu'à aujourd'hui, la moyenne annuelle des naturalisations fut de 13.293.

Elle augmente tous les jours.

Jusqu'à ces derniers temps, cette situation paraissait admirable et nous avons sous les

yeux un article du *Matin* même qui, au mois de mars 1911, publiait ces statistiques et les proclamait glorieuses :

« Cette constatation, y était-il dit, qui fait grand honneur à notre pays, peut être de quelque réconfort en face de la diminution inquiétante de notre natalité. »

Ce fut, à cette époque, que l'*Œuvre* commença sa campagne contre la loi de naturalisation. Robert de Jouvenel écrivait dans le numéro du 30 mars 1911 :

« Evidemment, il y a, tous les ans, un peu moins de Français en France, mais il y a aussi, tous les ans, en France, un peu plus d'étrangers, qui s'installent, qui prennent possession de notre sol, qui s'emparent de notre richesse, de notre culture, de nos œuvres vives. Cela fait une moyenne, dit le *Matin*, qui commente en l'occurrence le rapport de M. La Borde, directeur des affaires civiles et du sceau.

« Si le roi d'Angleterre reprenait demain le titre de roi de France qu'il a porté pendant longtemps, M. La Borde se frotterait les mains, tout heureux d'inscrire une unité de plus sur ses feuilles de recensement. »

Et Robert de Jouvenel concluait :

« Quelle que soit l'impuissance du Parlement, incapable de voter une loi, espérons qu'il sera capable au moins d'en effacer une. Le péril est éclatant. La solution est simple.

« Nous demandons l'abrogation de la loi du 26 juin 1889. »

On sait quel fut, depuis cette époque, le succès de notre campagne. Le *Matin* lâcha la thèse de M. La Borde pour la nôtre. Tous les journaux firent chorus et depuis tantôt deux ans et

demi la campagne contre les « étrangers masqués », sortie de chez nous, remplit toute la presse.

Cette campagne vient d'aboutir, cette semaine, à une première victoire législative. Sans doute, on n'a pas encore abrogé la loi de 1889, mais on vient, du moins, d'y mettre une restriction. Jadis, un étranger qui se faisait naturaliser Français, après l'âge de vingt-sept ans, n'était pas tenu de faire en France de service militaire. Aujourd'hui, sur la proposition de MM. Maurice Barrès et J. Garat, le naturalisé sera tenu jusqu'à trente-cinq ans de passer trois ans sous les drapeaux.

Et M. Garat peut écrire dans le *Matin* du 18 dernier :

Cette proposition a réuni l'avis unanime de la commission, le gouvernement, après quelques hésitations, lui a fait un accueil favorable, que la Chambre a ratifié.

De graves motifs d'ordre social et économique exigent que la durée de service des naturalisés soit portée à trente-cinq ans, afin d'empêcher les étrangers de concurrencer nos nationaux, dans presque toutes les carrières libérales comme dans certaines professions manuelles, en éludant la charge des obligations militaires. Les statistiques du ministère de la Justice accusent, depuis les dispositions imprudentes de la loi de 1905, la naturalisation de 746 avocats, dentistes, médecins, pharmaciens étrangers.

Prenons l'exemple de la carrière médicale, car il est typique. C'est vers la trentième année que l'on passe les concours donnant accès aux fonctions officielles d'agrégé, de procureur, de médecin ou de chirurgien de l'Assistance publique, de professeur de faculté. Avec le projet primitif du gouvernement et de la commission, l'étudiant étranger se préparait à ces concours jusqu'à trente ans; à ce moment, il demandait la naturalisation, elle lui était accordée après quelques formalités et moyennant paiement d'un droit de 250 francs. Il pouvait ainsi, *sans avoir fait son service*, briguer les postes

les plus enviables et les plus recherchés, qui sont exclusivement réservés aux médecins de nationalité française.

Nous aimons mieux ce langage que celui de M. La Borde.

Mais, tout de même, si les législateurs eux-mêmes se mettent à comprendre ainsi l'utilité de nos campagnes quel précieux encouragement à la continuer.

Continuons-la donc.



Les étrangers chez nous

ou

il ne faut pas se gêner.



Métallurgie et défense nationale.

Aux chantiers de la Loire, à Nantes, où se construisent tant de choses destinées à la défense nationale, le chef du Bureau des dessins de la section des locomotives est allemand. Naturellement il élimine peu à peu de son bureau tous les dessinateurs français et déclare à qui veut l'entendre qu'un Français ne saurait être un dessinateur convenable.

Car il importe, quand on est allemand, de ne pas se gêner — même si on a envie de rire.

Qu'un chantier, presque chantier d'Etat, emploie des étrangers, c'est déjà raide. Mais il y a quelque chose de plus grave : de bureau de dessinateurs à bureau de dessinateurs, on se connaît, on fraternise, on se consulte et alors... les dessinateurs de nos cuirassés...

L. C. Epinal.

Banques

Nous avons reçu cette lettre avec pièces à l'appui :

Je vous adresse inclus une circulaire que j'ai reçue hier d'une banque française ayant son siège l'aubourg Poissonnière.

Veuillez examiner le timbre de la poste, la circulaire vient d'Allemagne!!!

Remarquez en outre que elle n'est timbrée qu'à 10 pfennigs au lieu de 25 il y aurait-il un tarif postal de faveur pour ces Messieurs.

B.

Industrie textile.

Un de nos lecteurs nous communique « pour ajouter à la collection de l'*Œuvre* », cette carte postale « en français » qu'il reçut récemment :

En cas que vous avez de l'intérêt (1) pour une nouveauté qui s'impose pour le séchage de vos matériaux de textile, qui vous procure de *tel épargnements et avantages*, que selon la quantité de votre production *toute la somme d'achat sera couverte déjà dans environ 1 à 1 année et demi* seulement par les épargnements de consommation de vapeur, donc des économies de charbon, alors veuillez vous mettre de suite en rapport avec la maison Société *Friedrich Haas, Brüssel Belgien Rue du Lombard, 34*, et vous verrez qu'on vous soumettra toute sorte de renseignements et de détails intéressants.

Nous livrons à des firmes de votre branche *une installation après l'autre*.

Veuillez agréer, Messieurs, nos bien sincères salutations,

W. Etaituth.

Pharmacie.

MM. les docteurs H. Hillen et Franz Capelle, de Berlin, préparent un grand ouvrage sur la « pharmacie allemande dans le monde ».

Ne doutons point que cet ouvrage sera passionnant.

(1) Les mots en italiques sont soulignés dans le texte.

D'autant que pour le corser MM. Hillen et Capelle n'hésitent pas à envoyer à tous les pharmaciens allemands où simplement « sachant l'allemand » une circulaire et un questionnaire détaillés.

Ces documents peuvent se résumer ainsi :

1^o Comment et où un pharmacien allemand peut-il pratiquement s'installer en France ?

2^o Comment peut-on y assurer pratiquement l'écoulement des produits pharmaceutiques allemands ?

Et ceci est d'une simplicité touchante.

Tailleurs.

Un de nos lecteurs nous communique cette lettre qu'il vient d'adresser à MM. Curzon Brothers à Londres, 60 et 62, City Road.

A la réception de votre avant-dernière lettre, j'avais préparé une réponse que je n'ai pas envoyée, comptant que vous n'insisteriez pas dans vos offres.

Mais devant votre insistance, voici ce que je voulais vous dire : nous avons assez de bons tailleurs en France sans nous faire habiller à l'étranger, et je souhaite que beaucoup de Français, sinon tous, pensent comme moi.

Veuillez agréer, Messieurs, mes empressées salutations.

P.P. A. MENET.

Une idée.

M. Dumont cherche partout des impôts nouveaux pour faire face à nos dépenses militaires.

Voulez-vous me permettre de lui en suggérer un — et fort moral, celui-là.

Pourquoi ne pas imposer les patrons qui utilisent des employés et des domestiques étrangers ?

S. G.

**Pour tout changement d'adresse,
prière d'envoyer 0 fr. 60 en timbres-poste.**

Çà et là

Ce qu'on lit dans les journaux.

Chronique du Président.

Le parc d'Ambohigatovo, le plus beau des Jardins publics de Tananarive (Madagascar), a reçu le nom de *Square Poincaré*. Les Hovas et les Malgaches sont dans le ravisement.

Novembre 1912.

Les journaux disaient :

- La victoire bulgare sera une victoire française.
- Les Bulgares dans la lutte engagée contre le Croissant représentent la cause de la civilisation.
- La guerre commencée par les Bulgares est une noble croisade entreprise pour affranchir la Macédoine et la soustraire à la barbarie turque.

Juillet 1913.

Les journaux enregistrent :

- « Des horreurs indescriptibles se perpétuent quotidiennement dans toutes les régions occupées par les Bulgares : incendies, massacres, viols, tortures de toutes sortes. » (Télégramme du roi Constantin au *Matin*.)

— Une misère intense règne dans toute la Macédoine où les Bulgares ont dévasté la plupart des villages.

— On a trouvé dans les poches de quelques-uns des prisonniers bulgares internés à Salonique des oreilles de femmes encore ornées de boucles d'oreilles et des doigts portant encore des bagues.

Science et Inventions.

— Trois médecins anglais, MM. Norman Barnesby, Voorhes et Care Ramus partent en guerre contre la violette des femmes dans laquelle « on retrouve toutes les impuretés que la toux, l'éternuement ou les baisers ont pu y apporter.

— Le docteur Hirtz nous conseille de nous méfier des emphysémateux : tous ces gens qui crachent et soufflent comme des phoques ne sont que de vulgaires semeurs de bacilles tuberculeux.

— M. Wildemann, directeur du Jardin botanique de Bruxelles, dans une communication à l'Académie des Sciences sur la géographie botanique congolaise, constate que les Européens, au Congo, ont détruit nombre d'espèces précieuses et ont introduit plusieurs nouveautés nuisibles telles que... le chiendent qui est rapidement devenu dans le Bas-Congo une véritable calamité.

— A Charles-Louis-Philippe, aujourd'hui qu'il est mort, M. Gustave Lanson découvre du génie.

— M. Faure Frémiet vient de communiquer à l'Académie des Sciences le résultat de ses longues et remarquables études relatives à l'action des rayons ultraviolets sur le développement de l'oeuf de l'*Ascaris*.

— Georges Decamp inventé un produit merveilleux : « la vocaline », qui donne une belle voix, même aux sourds-muets. L'inventeur est soigné à l'infirmerie du dépôt.

Progrès.

« L'incinération recrute de plus en plus des adeptes.

« Aujourd'hui, on compte les villes de France qui n'ont pas encore leur four... »

Arts et sports.

— M. Stéphane Lauzanne s'afflige des difficultés que rencontre son cocher à circuler dans Paris : « Il ne

put malheureusement pas, dit-il, enfiler la rue La Boëtie car, là aussi, un écriteau marquait « rue barrée ».

— Les glissements de terrain se multiplient à Panama. Les ingénieurs les surveillent.

— Le sieur Ignace, pour provoquer la charité de ses semblables, s'enfonce des épingle dans les lèvres et dans les joues, à la terrasse des cafés des boulevards.

— La duchesse de Manchester a rapporté d'Amérique une nouvelle danse : le pas du poisson.

Ah! qu'en termes galants...

« Après les fortes émotions du simple, le challenge-round du double parut terne. Les challengers Rahe et Kleinschroth se sont laissés mettre dedans par le rusé Roper Barrett. Ce vieux joueur sut gêner les Allemands par ses petites volées au filet et les a agacés par sa persistance à les « lobber ». Il prépara les ouvertures pour son « partner » avec un rare bonheur. Dixon doubla fort bien Barrett derrière la ligne de service, mais il se garda bien de forcer son talent en smashant avec vigueur : il ripostait par une volée droite qui trouvait l'offensive adverse. Le génie de Barrett a gagné la partie... »

Ce qui précède est le compte rendu d'un match de tennis donné par le « Foot-ball ».

Hypothèse

Mme Pœckès, quand elle assassina son mari, était enceinte.

« Qui sait, demande la *France*, si ce n'était point là le résultat d'une envie ? »

Jeu de massacre ou la sottise humaine.

— Daniel Rose, près du Havre, ramasse un obus. L'obus éclate. La tête de Rose est séparée du tronc.

— Louis Durand, chifonnier, trouve un revolver dans une boîte à ordures. Ne le croyant pas chargé, il presse la gâchette et crève l'œil droit de sa maîtresse, Louise Leroy, chifonnière.

— Après un repas de noce à Strasbourg, les invités jouent avec des armes à feu : 2 morts et 4 blessés.

— Charles Oederlach, convaincu que son revolver est déchargé, vise la bouche ouverte d'un bébé de 11 mois. Un coup part et bébé est tué.

Calamités.

— *Amoureuse* et *Le Passé* quittent la Comédie-Française. La décision de M. de Porto Riche à cet égard est hélás ! irrévocable.

— Aux Etats-Unis, la musique dévore 3 milliards par an. Sur cette somme, 1.150 millions représentent l'achat de gramophones.

— Mlle Mistinguett, en répétant *La Glu* pour un cinéma, reçoit trois coups de marteau sur la tête.

— Les relations diplomatiques sont rompues entre le Vatican et la république de Saint-Marin.

Dieu soit loué!

« Le boxeur Carpentier, qu'on prétendait avoir été assassiné, se porte admirablement bien.

Courrier de la Mode.

— *Gitane blonde* demande comment empêcher ses poules de manger leurs œufs dans le nid.

— *Follette* : Avec l'argile radjamique des rides de 5 centimètres de long et de 2 millimètres de profondeur sont complètement supprimées en vingt minutes.

— Pour *Fleur d'automne* : Rêver d'un rat signifie ennemi secret et dangereux.

— *Mère au cœur brisé* demande comment éclaircir le ton d'une salle à manger en chêne devenue presque noire pour avoir été trop cirée.

— *Muguet rose* : Vous avez des végétations adénoïdes. Faites cureter votre naso-pharynx. La mauvaise odeur de votre nez s'atténuerà.

P. C. C.
CHARLES RÉGISMANSET.

Demandez à L'OEUVRE :

BROCHURES à 0 fr. 10 :

Le Parlement contre la Nation
par GUSTAVE TÉRY et ROBERT de JOUVENEL

L'Assommoir National

o o

BROCHURES à 0 fr. 15 :

Les Mystères de l'Elysée
ou
Le Président, son Fils et Lanes
par GUSTAVE TÉRY et ROBERT DE JOUVENEL

Comment nous débarrasser des Juifs
par URBAIN GOHIER

o o

BROCHURES à 0 fr. 25 :

ADIPEUX - ROI
par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE

Les deux Croix et le Croissant
par J. ODELIN

*

La Crise Sardinière
par André DORIS

o o

Peau-de-Balle

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE 0 fr 95

BULLETIN

Le marché financier est redevenu plus optimiste au lendemain de la liquidation de quinzaine, qui s'est effectuée sans difficultés, l'argent mis à la disposition du marché étant facilement suffisant en raison même du peu de volume des engagements à proroger. On a obtenu les capitaux nécessaires à moins de 2 % en moyenne. Les séances se terminant maintenant tous les jours à 2 heures, elles ont un semblant d'activité, mais les affaires sont de plus en plus clairsemées, comme la période où nous entrons suffirait à l'expliquer, en dehors même des conditions spéciales et peu encourageantes de la situation extérieure.

Aussi l'optimisme auquel nous venons de faire allusion manque-t-il de réelle stabilité; il reste à la merci des nouvelles qui parviennent quotidiennement et ne sont pas également satisfaisantes. Il est malheureusement à craindre qu'il en soit ainsi pendant quelque temps encore, ce qui est fatallement fait pour entretenir la nervosité des rares clients qui n'ont pas encore déserté le marché, et les écarter des affaires.

On n'a donc pas pu conserver les plus hauts cours récents reconquis sur l'espérance que la paix allait être bientôt signée: la marche en avant des armées roumaines et turques, la coalition des alliés contre la Bulgarie et leur rapprochement de la Turquie opérant contre celle-ci ne peuvent qu'envenimer les choses. Souvent l'on a parlé de l'action pacificatrice des grandes puissances, mais il n'apparaît que trop qu'elles sont débordées par les événements. Elles ont beau prêcher de leur mieux la conciliation, elles ont peu de chance d'être entendues et de faire amiablement prévaloir leur avis.

Il n'y a guère qu'un facteur favorable: l'épuisement de la Bulgarie, qui amènera forcément celle-ci à accepter les conditions qui lui seront faites. Encore faut-il souhaiter que de trop grandes exigences ne soient pas montrées, qui pourraient amener l'Autriche-Hongrie à intervenir à son tour dans le débat, ce qui compliquerait encore une situation déjà fort embrouillée.

Quoi qu'il en soit, le lendemain est trop incertain pour qu'il ne soit pas prudent d'observer la plus stricte réserve. Toutefois, il semble bien que l'on puisse s'en départir quelque peu vis-à-vis d'un certain nombre de valeurs sérieuses à revenu fixe qui, aux cours actuels, offrent un rendement assez séduisant. Il faut penser dès à présent qu'il y a de grosses disponibilités à employer, encore accrues par l'échéance de coupons de juillet; que ces disponibilités viendront s'employer sur le marché, dès que la situation dans les Balkans prendra une meilleure tournure. Or, il est plus que vraisemblable qu'à ce moment, l'afflux des capitaux de placement aidera au relèvement assez brusque de ces

valeurs et cela sera, pour les acheteurs aux cours actuels, si déprimés, l'occasion de fructueux profits.

La période d'été est généralement favorable aux achats de cette nature, mais elle paraît l'être plus particulièrement, cette année, en raison même de la dépression qui a atteint les titres dont il vient d'être question.

CHEMIN DE FER DU NORD

Service temporaire et gratuit de prises et de remises des bagages à domicile dans Paris.

Du 28 juin au 2 septembre inclus, la Compagnie du Nord se chargera de prendre gratuitement à domicile dans Paris les bagages des voyageurs se rendant dans l'une des stations balnéaires françaises desservies par son Réseau.

Du 25 juillet au 4 octobre inclus, elle se chargera de livrer gratuitement à domicile dans Paris les bagages appartenant aux voyageurs revenant des mêmes plages. (Voir ou demander le bulletin détaillé du Service, soit à la Gare de Paris-Nord, soit dans les 14 bureaux de ville).

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE.

Saison d'Été 1913.

Relations entre Paris, le Midi de la France et l'Espagne, via Tarascon-Cette.

Nouveau rapide de nuit permettant d'effectuer, en toutes classes, sans changement de voiture, le trajet Paris-Cette. — Couchettes, 1^{re} et 2^e classes, Paris-Narbonne, Paris-Port-Bou. — Lits-salon, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, de Paris à Cette et de Cette à Paris.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 60 dans toutes les gares du réseau.

BEAUTÉ DES ONGLES "ROSABEILLE"

PRODUIT FRANÇAIS **SANS ACIDE**

Polissage instantané et durable même après lavage

Franc 1 fr. — 3, rue du Sommerard, PARIS

Le Gérant : GARDANNE

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.

A nos Lecteurs

Que faut-il pour que l'*ŒUVRE* prospère ?

Il suffit que nos acheteurs au numéro, au lieu de payer chaque année cinquante-deux fois vingt-cinq centimes, soit **treize francs**, envoient un mandat de **dix francs** à l'administrateur de l'*ŒUVRE*, pour recevoir leur numéro tous les mercredis par la poste.

Il suffit, en d'autres termes, que nos lecteurs réguliers s'abonnent. Ce sera pour eux une économie, et pour nous un considérable accroissement de force. Car la vente au numéro ne nous rapporte rien, à cause des intermédiaires.

Abonnez-vous à l'*ŒUVRE*,

Faites abonner vos amis

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares.
On la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an.
Il suffit d'envoyer ces dix francs à l'administration de L'ŒUVRE simplement.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du 1^{er}

Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.**

Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.**

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8^e).

PETITE POSTE

Cinquante centimes la demi-ligne. Payable par mandat-poste.

Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 10 demi-lignes.

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 50,000 lecteurs.

Répondre à T. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.

COMMERCE

PLANTEUR résidant à Madagascar accepterait commandite et homme actif pour étendre rapidement ses plantations de cacao, café, vanille qui lui donnent un bon rapport.

VACANCES

Dame veuve recevrait une ou plusieurs personnes de bonne compagnie en son château de Normandie (près lieux de Dieppe). Confort, téléphone au château, pays très sain; parc ombragé. 450 francs

par personne et par mois. Arrangement pour famille.

APPARTEMENT

A sous-jouer, 15, avenue de Ségur. Salon, s. à manger, 3 chambres, salle de bains, confort moderne, près l'Ecole militaire. Centre de communications 2:00 francs.

EMPLOIS

Jeune homme 25 ans, très actif, éducation et instruction soignées, désirerait place de secrétaire d'un homme politique; dirigerait un organe politique régional.

MES VINS : Un propriétaire du Chablis offre ses crus :

	la bouteille	la bouteille	
Chablis supérieur	1 50	Bourgogne supérieur	1 50
Chablis supérieur	1906. 2 "	Côte de Nuits	2 50
Chablis Première	1906. 3 "	Chambertin	3 50
Chablis Tête de Première. 1911. 4 "		Chambertin	4 "
Chablis (Les Clos ou Val- mur ou Blanchot)	1906. 5 "	Clos Saint-Jacques (Cham- bertin) 1904 et 1908 ou Pommard ou Corton.....	5 "
Chablis (Moulonne)	1906. 6 "	Grand Musigny (Comte de Vogüé)	8 "
Grand Montrachet	1895. 10 "	Romanée-Conti (étampé)	15 "
Grand Montrachet	1898. 9 "	Château du Clos Vougeot blanc (étampé)	10 "
Château du Clos Vougeot blanc (étampé)	1911. 10 "	Nuits Saint-Georges	7 "
Contre remboursement, M. Laporte à Laroche (Yonne).			

MINIMA, 5, rue de Châteaudun. Importateur direct de diamants, perles, pierres fines. Fabrique **au minimum** tous bijoux de quelque importance et s'ils cessent de plaire, les rachète presque sans dépréciation de leur prix d'achat, c'est-à-dire à 90 % ce qui est unique au monde. Téléph. 158-89. (De 2 h. à 4 h.)

LOCATION D'ÉTÉ : Villa — 2 heures de Paris, arrêt de tous les rapides — 9 pièces, sa le de bains, eau en pression et chauffage central, lumière électrique, remise à auto, jardins d'agrément et potager. M. Laporte, à Laroche (Yonne).

ASUDA Pour les soldats, chasseurs, touristes. Pour les personnes qui supportent mal la chaussure vernie; pas de feux, pas d'ampoules; bien-être absolu. Pour les travaux de couture; pour le tennis: secoue les mains moites.

Pour les dessous de bras: les corsages ne se tachent ni ne se brûlent plus. Désor-
disse radicalement.

Supprime les feux et irritations de la peau des bébés.

Envoyez contre 2 fr. 50, aux Laboratoires, 5, rue Châteaubriand à Paris.

ON NOUS ECRIT :

Des voiturettes de 4000 francs environ, autres que la Bébé Peugeot mettent le prix de revient du kilomètre à :

UN SOU

NOUS RÉPONDONS :

C'est à voir, mais elles ne peuvent, en tous cas, vous donner pour cette somme que :

LE KILOMÈTRE LENT

Elles deviennent excessivement coûteuses dès que vous les poussez, et vous y êtes naturellement conduit, parce qu'elles ne sont pour vous la source d'aucun plaisir et ne vous aident que peu dans vos affaires.

NOTRE BÉBÉ PEUGEOT

4 Cylindres, 3 Vitesses

vous procure, au même prix de :

UN SOU

LE KILOMÈTRE RAPIDE

La possession d'une Voiturette Bébé Peugeot sera donc pour vous une source continue de plaisirs. Si vous êtes dans les affaires, elle accroîtra considérablement votre rayon d'action. Avec elle vous ferez bien ce que les grosses voitures permettent de bien faire : *Le Grand Tourisme*.

PEUGEOT — BEAULIEU — DOUBS

Le Secret du Juif-Errant

ROMAN HISTORIQUE



par

JEAN DRAULT

Un fort volume de 400 pages. 2 fr. francs avec une couverture illustrée.